



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

18 DECEMBRE 2009

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr
rubrique ACTION DE L'ÉTAT

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

- le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 18 décembre 2009 a été affiché ce jour ;

- le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture :
www.maine-et-loire.pref.gouv.fr

A Angers, le 18 décembre 2009

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif

Signé : Christian CHAIGNEAU

SOMMAIRE

I - ARRETES

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS.....	5
- Délégation de signature en faveur de M. Lionel PAILHE, directeur adjoint	5
COUR D'APPEL D'ANGERS.....	6
- Décision portant délégation de signature en matière d'achat public.....	6
- Décision portant délégation de signature, ordonnancement secondaire.....	8
TRESORERIE GENERALE.....	9
- Liste des mandataires désignés par les comptables et inspecteurs du Trésor :.....	9
- Annexe - Liste des mandataires désignés par les comptables et inspecteurs du Trésor :.....	10

II – DIVERS

I - ARRETES

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS

Angers, le 14 décembre 2009

DIRECTION GENERALE

AL

DECISION N° 2009- 149

- Délégation de signature en faveur de M. Lionel PAILHE, directeur adjoint

VU l'article L 6143.7 du Code de la Santé Publique,

VU les articles D.6143-33 à D. 6143-36 du Code de la Santé Publique, tels qu'issus du décret n°2005-840 du 20 juillet 2005,

VU le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des personnels de direction, modifié par les décrets 2007-704 du 4 mai 2007 et 2007-1927 du 26 décembre 2007.

LE DIRECTEUR GENERAL
du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

DECIDE

ARTICLE 1

La décision n° 2005-57 portant délégation de signature en faveur de M. Philippe GUINARD est abrogée.

ARTICLE 2

Une délégation de signature est accordée à titre permanent, à

- **M. Lionel PAILHE**
directeur des projets et de la contractualisation

en vue de la signature

ü de tout document relevant des activités d'organisation interne de l'établissement, en l'absence du directeur général et du directeur général adjoint,

ü directement, de tout document ou toute décision en matière de communication interne et externe ainsi que d'une manière générale, tout document relevant de ses attributions générales.

L. PAILHE
Signé

Le Directeur Général
signé : Y. MORICE

Destinataires:

- L. PAILHE
- Trésorerie Principale
- Direction Générale
- Préfecture (recueil des actes administratifs)

COUR D'APPEL D'ANGERS

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ACHAT PUBLIC

- Décision portant délégation de signature en matière d'achat public

Philippe BOTHOREL, Président de Chambre Doyen,
Premier Président par intérim de la cour d'appel d'Angers et
Jean-Paul SIMONNOT, Procureur Général près ladite cour

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;
Vu le code de l'organisation judiciaire, notamment ses articles R312-66 et R312-67 ;
Vu l'arrêté du garde des sceaux en date du 15 février 2008 nommant Monsieur Christian GRASSET, directeur délégué de l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel d'ANGERS ;
Vu notre précédente décision de délégation de signature en date du 7 mai 2009 ;

DÉCIDENT

Article 1^{er} - Délégation conjointe de leur signature est donnée à Monsieur Christian GRASSET, greffier en chef, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel d'ANGERS, afin de les représenter pour tous les actes et décisions relevant de la qualité du pouvoir adjudicateur, y compris pour le choix de l'attributaire et la signature du marché.

Article 2 - A la condition de transmettre au service budgétaire du service administratif régional tout projet de bon de commande se rapportant à des dépenses non obligatoires,

délégation conjointe de leur signature est donnée aux personnes désignées ci-dessous pour l'émission de bons de commande en exécution des marchés publics ou hors marché public:

Juridictions	Titulaires	Suppléants (en l'absence du titulaire)
Service administratif régional d'Angers	Christian GRASSET Sylvie EZANNO Annie GRIMAUD Emmanuelle BERNIER Anne BARON	-
Cour d'appel d'Angers	Bruno DABIN	Joëlle TEBOUL
Tribunal de grande instance d'Angers	Fabienne GRASSET	Isabelle GRIGNE-GAZON
Tribunal de grande instance de Laval	Henri Noël COLAS	Sophie DUCHEMIN
Tribunal de grande instance de Mans	Florence FONTAINE	Fabienne ARNAUD
Tribunal de grande instance de Saumur	Fabienne GRASSET	Isabelle GRIGNE-GAZON
Tribunal d'instance d'Angers	Patricia BEILLARD	Jacques DEWITTE
Tribunal d'instance de Cholet	Muriel MASSON	Annie DUCHON
Tribunal d'instance de Laval	Claude SIMON	Nicole BOYER
Tribunal d'instance de La Flèche	Dominique MEILLANT	Annie BLIN
Tribunal d'instance du Mans	Stéphane CORNIL	Nadine LANGIN

Tribunal d'instance de Saumur Marie-Odile PRIOUX
Conseil de prud'hommes Marylène BEAUDRIER
d'Angers
Conseil de prud'hommes de Laval Fanny BELLON
Conseil de prud'hommes du Mans Caroline SORG
Conseil de prud'hommes de Magalie CHARRON
Saumur
Budget d'intérêt commun Bruno DABIN
d'Angers

Nathalie MOREAU
Catherine JOUIN

Nathalie GARNIER
Diane DARCON

-

Joëlle TEBOUL

Article 3 - La présente décision se substitue à la décision portant délégation de signature en date du 7 mai 2009 ;

Article 4 - La présente décision sera communiquée au directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel d'Angers, aux chefs de juridiction et aux directeurs de greffe des tribunaux du ressort de la cour d'appel d'Angers, aux responsables de gestion du service administratif régional d'Angers, ainsi qu'au trésorier payeur général du département du Maine et Loire et au trésorier payeur général de la région des Pays de la Loire, trésorier payeur général du département de la Loire Atlantique.

Fait à ANGERS, le 14 décembre 2009

LE PROCUREUR GENERAL

LE PRESIDENT DE CHAMBRE DOYEN
PREMIER PRESIDENT PAR INTERIM

Signé : Jean-Paul SIMONNOT

Signé : Philippe BOTHOREL

- Décision portant délégation de signature, ordonnancement secondaire

LE PRESIDENT DE CHAMBRE DOYEN,
PREMIER PRESIDENT PAR INTERIM DE LA COUR D'APPEL D'ANGERS
et
LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR

Vu les dispositions de l'article R 312-66 du Code de l'Organisation Judiciaire ;
Vu l'arrêté de Madame Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 15 février 2008, portant nomination de Monsieur Christian GRASSET, greffier en chef, en qualité de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la Cour d'Appel d'ANGERS à compter du 12 mai 2008 ;
Vu la décision portant délégation de signature en date du 20 mars 2009 ;

DECIDENT

Article 1^e

Dans les domaines et limites prévues à l'article R 312-66 du Code de l'Organisation Judiciaire, délégation conjointe de leur signature est donnée à Monsieur Christian GRASSET, greffier en chef, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire, pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes des juridictions du ressort de la Cour d'Appel d'ANGERS.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christian GRASSET, cette délégation sera exercée par :

- Madame Sylvie EZANNO, greffier en chef responsable de la gestion budgétaire au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'ANGERS ;
- Madame Emmanuelle BERNIER, greffier en chef responsable de la gestion budgétaire chargé des marchés publics au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'ANGERS ;
- Madame Annie GRIMAUD, greffier en chef responsable de la gestion de l'informatique au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'ANGERS ;
- Madame Anne BARON, greffier en chef responsable de la gestion du patrimoine immobilier au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'ANGERS ;

Article 3 :

La présente décision se substitue à la décision portant délégation de signature en date du 20 mars 2009 ;

Article 4 :

La présente décision sera notifiée aux délégataires désignés ci-dessus, communiquée aux responsables des juridictions et des greffes du ressort de la Cour d'Appel d'ANGERS, au greffier en chef de la Cour, au Trésorier Payeur Général du Maine et Loire, au Trésorier Payeur Général de la Loire Atlantique et publiée au Recueil des Actes Administratifs du Département du Maine et Loire ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs du Département de la Sarthe et de la Mayenne.

Fait à ANGERS, le 14 décembre 2009

LE PROCUREUR GENERAL

Signé : Jean-Paul SIMONNOT

LE PRESIDENT DE CHAMBRE DOYEN,

PREMIER PRESIDENT PAR INTERIM,

Signé : Philippe BOTHOREL

Spécimens des signatures pour accréditation auprès des trésoriers payeurs généraux :

Christian GRASSET
GRIMAUD

Sylvie EZANNO

Emmanuelle BERNIER Anne BARON

Annie

TRESORERIE GENERALE
ANNEXE

- Liste des mandataires désignés par les comptables et inspecteurs du Trésor :

Trésorerie d'ANGERS EST

Mme Anne-Marie EDRU, Trésorier Principal, a constitué pour mandataire :

Date	Mandataires		Nature de la délégation
	Nom	Grade	
01/12/2009	M. Pascal MATHE	Inspecteur du Trésor	Spéciale et Générale Gérer et administrer le poste Agir en justice

La délégation de signature donnée à Mme Nadège DAVID, Inspecteur du Trésor, est caduque suite à sa mutation au 1^{er} décembre 2009.

Trésorerie d'Angers Municipale

M. Louis LIOGIER, Trésorier Principal, a constitué pour mandataire :

	Mandataires		Nature de la délégation
	Nom	Grade	
01/12/2009	Mme Nadège DAVID	Inspecteur du Trésor	Spéciale et Générale Gérer et administrer le poste Agir en justice

TRESORERIE GENERALE
ANNEXE

- Annexe - Liste des mandataires désignés par les comptables et inspecteurs
du Trésor :

Trésorerie d'ANGERS EST

Mme Anne-Marie EDRU, Trésorier Principal, a constitué pour mandataire :

Date	Mandataires		Nature de la délégation
	Nom	Grade	
01/12/2009	M. Pascal MATHE	Inspecteur du Trésor	Spéciale et Générale Gérer et administrer le poste Agir en justice

La délégation de signature donnée à Mme Nadège DAVID, Inspecteur du Trésor, est caduque suite à sa mutation au 1^{er} décembre 2009.

Trésorerie d'Angers Municipale

M. Louis LIOGIER, Trésorier Principal, a constitué pour mandataire :

	Mandataires		Nature de la délégation
	Nom	Grade	
01/12/2009	Mme Nadège DAVID	Inspecteur du Trésor	Spéciale et Générale Gérer et administrer le poste Agir en justice

II – DIVERS